



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

APPEL D'OFFRE OUVERT

En application du Code de la Commande Publique 2019

ACTE D'ENGAGEMENT

AVENANT

N°10

Lot n° : 6a	Intitulé : MENUISERIES INTERIEURES
-------------	------------------------------------

TITULAIRE du MARCHE

SARL GENEVRIER MENUISERIE 74

593 rue de l'artisanat

Parc de Calvi

74 330 POISY

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 13 MARS 2020

AOÛT 2026

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY
197, Grande Rue
74 930 – REIGNIER-ESERY
Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée
à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

SARL GENEVRIER MENUISERIE 74

593 rue de l'artisanat
Parc de Calvi
74 330 POISY

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :

COMPLEXE INTERCOMMUNAL SPORTIF ET CULTUREL

Lot n° : 6a	Intitulé : MENUISERIES INTERIEURES
--------------------	---

Article 4 – Rappel du montant du marché initial et des précédents avenants

Le montant du marché et de ses précédents avenants est de :

Montant HT : 1 070 133,06 € HT
TVA (20%) : 214 026,61 €
Montant TTC : 1 284 159,67 € TTC

Montant du marché :	1 070 133,06 € HT	Initial
	1 047 989,50 € HT	Après avenant n°1
	1 083 661,50 € HT	Après avenant n°2
	1 076 363,60 € HT	Après avenant n°3
	1 171 222,60 € HT	Après avenant n°4
	1 175 267,60 € HT	Après avenant n°5
	1 181 547,60 € HT	Après avenant n°6
	1 191 461,30 € HT	Après avenant n°7
	1 077 009,30 € HT	Après avenant n°8
	1 060 956,39 € HT	Après avenant n°9

Article 5 – Objet de l'avenant n°10

L'avenant n°10 a pour objet d'ajouter 100 mètres linéaires d'habillage bois par tablettes de propreté et cache câbles sur mur BA en périphéries des Tennis et du Gymnase.

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Cet avenant sera pris en charge à 100 % par la Communauté de communes Arve et Salève.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°10

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	6 200	1 240	7 440
Moins-values			

Montant de l'avenant n°10	6 200	1 240	7 440
Evolution du montant du marché	+0,58%		
Variation cumulée du marché	-0,28%		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°10

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché après avenant n°9	1 060 956,39	212 191,28	1 273 147,67
Montant de l'avenant n°10	6 200	1 240	7 440
Nouveau montant du marché	1 067 156,39	213 431,28	1 280 587,67

Article 8 – Base légale de l'avenant n°10

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1, R. 2194-5 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°10

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : FTM 06a-11 du maître d'œuvre du 24/07/2026

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A,

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le